

★ CONSERVATOIRE DE CLAMART

ÉTUDES MUSICALES



3^E CYCLE SPÉCIALISÉ

DIPLÔME D'ÉTUDES MUSICALES (D.E.M.)

DISCIPLINES PROPOSÉES :
CHANT CLASSIQUE, PICCOLO, FLUTE,
SAXOPHONE, TROMPETTE, TROMBONE,
VIOLON, ALTO, VIOLONCELLE,
CONTREBASSE, PIANO

 **conservatoire**
Henri Dutilleux

Conservatoire à Rayonnement Départemental



ÉTUDIER À CLAMART



Le Conservatoire à Rayonnement Départemental « Henri Dutilleux » propose un 3ème cycle spécialisé en musique.

Accessible sur concours, il s'adresse aux étudiants qui envisagent une orientation musicale professionnelle et permet l'obtention du DEM (Diplôme d'Études Musicales).

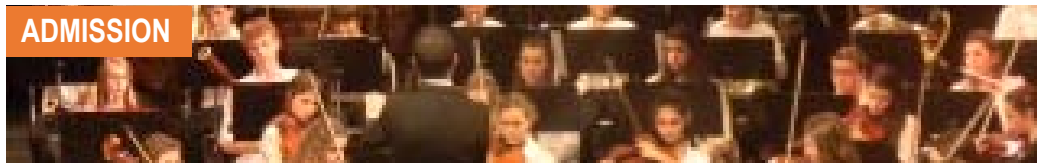
Possible dans les disciplines instrumentales suivantes : chant classique, piccolo, flûte, saxophone, trompette, trombone, violon, alto, violoncelle, contrebasse et piano, ce cycle d'études préprofessionnelles offre l'opportunité aux étudiants titulaires au minimum du Brevet de fin 2ème cycle d'approfondir leur formation initiale ; et constitue une étape vers la formation supérieure, le DEM permettant de se présenter dans les pôles d'enseignement supérieur ou dans les CEFEDM.

OBTENIR LE DIPLOME D'ETUDES MUSICALES (DEM)

La formation dure entre 2 à 4 ans. L'obtention du DEM est soumise à la réussite de 4 UV validées dans l'établissement :

- UV.1 de DEM Dominante Instrumentale (niveau Cycle spécialisé)
- UV.2 de DEM Formation musicale Générale (2 certificats)
 1. Formation musicale
 2. Analyse musicale
- UV.3 de DEM Musique d'Ensemble (2 certificats)
 1. Orchestre (pour les instruments concernés)
Possibilité de se produire en soliste
 2. Musique de chambre
- UV.4 de DEM Complémentaire (1 discipline au choix)
 1. Spécialisation (orgue, clavecin, violon baroque, violoncelle baroque, saxophone jazz, piano complémentaire)
 2. Composition électro-acoustique
 3. Projet personnel

ADMISSION



- Dossier d'inscription disponible au CRD de Clamart et en téléchargement sur le site www.clamart.fr (rubrique « Conservatoire Henri Dutilleux ») à partir du 1er juillet 2015
- Programme du concours d'admission disponible sur le site à partir du 1er juillet 2015
- Date limite d'inscription : jusqu'à la veille du concours d'entrée
- Concours d'admission : samedi 10 octobre 2015

CONTACT : Xavier le Masne, directeur

CONSERVATOIRE DE CLAMART « HENRI DUTILLEUX »

Place Jules Hunebelle, 92140 Clamart

Tél. : 01 55 95 92 72 / courriel : conservatoire.clamart@suddeseine.fr

www.clamart.fr/loisirs/culture/le-conservatoire